LETTRE D'INFORMATION
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
novembre 2003

N° 111 - mensuel - novembre 2003

D

Ministère de la culture
et de la communication

Dossier

DU BON USAGE DU PATRIMOINE : UTILISER POUR CONSERVER OU CONSERVER POUR UTILISER ?

Les 13e entretiens du patrimoine auront lieu les 23, 24 et 25 novembre au Palais du Pharo, à Marseille, sur le thème : « Du bon usage du patrimoine ». Organisées par le ministère de la culture et de la communication (direction de l'architecture et du patrimoine), ces journées combineront visites et débats et porteront sur la réutilisation du patrimoine : faut-il utiliser pour conserver ou conserver pour utiliser ?
Bruno Foucart, professeur à la Sorbonne, historien d'art, présidera ces journées où interviendront une quarantaine de participants. Il répond à nos questions sur les enjeux de la réutilisation du patrimoine.
A côté de cette présentation des « Entretiens », la *Lettre d'information* a souhaité apporter un autre éclairage à ce dossier en rendant compte de l'ouvrage récent de Xavier Greffe sur différents aspects de la valorisation économique du patrimoine.

LETTRE D'INFORMATION
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
novembre 2003

UTILISER POUR CONSERVER OU CONSERVER POUR UTILISER ?

© D.R.

Marseille a été choisie cette année pour accueillir la treizième édition des Entretiens du Patrimoine, qui aura lieu les 23, 24 et 25 novembre au Palais du Pharo. La présidence en est confiée à Bruno Foucart, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Paris-Sorbonne, qui réunira autour de lui une quarantaine d'intervenants pour traiter « du bon usage du patrimoine ».

Pour la première fois depuis 1994, les Entretiens du Patrimoine, organisés par le ministère de la culture et de la communication (direction de l'architecture et du patrimoine), se tiennent dans une ville en région. Par la richesse de son patrimoine et le dynamisme de sa création architecturale et urbaine, la cité phocéenne offre de nombreux exemples de réalisations qui apportent des éléments de réponse à la question de la réutilisation du patrimoine. Qu'il s'agisse en effet de La Major, de la Belle de Mai, des Docks, du Fort Saint-Jean ou plus largement de la zone portuaire d'Euroméditerranée, les visites et les interventions prévues au programme de ces Entretiens, conçu en étroite collaboration entre la direction de l'architecture et du patrimoine et la section française de l'ICOMOS (conseil international des monuments et des sites), sont l'occasion d'appréhender la ville de Marseille dans ses dimensions à la fois historiques et contemporaines.

Réutilisation du patrimoine

Depuis plusieurs années la question de la réutilisation du patrimoine se trouve au cœur de la plupart des interrogations sur le devenir de notre patrimoine. 25 années après le colloque que la section française de l'ICOMOS lui a consacré, ce sujet conserve toute son actualité et requiert pour le résoudre d'en reconsidérer les termes tant d'un point de vue technique que doctrinal.

Entretiens du Patrimoine, mode d'emploi.
Les rencontres sont ouvertes au public sur inscription préalable auprès de :
Agence Jour « J »
Bateau Le Chaland, 1432/1455,
quai Marcel Dassault,
92210 Saint-Cloud
Tél : 01 55 39 40 29
e-mail : jourj_a@jourj.org

L'Hôtel de Beauvais, à Paris, un exemple de réutilisation du patrimoine © Franck Fleury

BRUNO FOUCART : « ACCEPTER LA PLURALITÉ DES RÉPONSES ».

L.I. : Quels sont les enjeux de la réutilisation du patrimoine ?

L'utilisation, ou la réutilisation des bâtiments que nous considérons comme patrimoniaux s'est imposée comme une exigence à la fois économique, culturelle et sociale. Pour cette raison, la stricte conservation ne peut pas exclure la vie et ses compromis : elle nécessite, au contraire, la mise au temps présent des monuments dits historiques.
En 1978 un colloque organisé en Avignon par l'ICOMOS avait permis de suivre l'émergence de cette prise de conscience, d'analyser les méthodes, de juger les résultats et de tirer des recommandations pratiques. Qu'en est-il vingt-cinq ans après ? Comment a-t-on répondu au vœu pieux et raisonnable de la Charte de Venise qui, dans son article 5, assurait que « *la conservation des monuments historiques est toujours favorisée par l'affectation à une fonction utile à la société* » et que cette préoccupation ne saurait en « *altérer l'ordonnance et le décor* » ? Les entretiens du Patrimoine de Marseille devraient être l'occasion de dresser un état des lieux et de faire un point sur les questions de doctrine à partir de la prise en compte de la situation actuelle.

L.I. : La recherche d'une réutilisation est toujours souhaitable, mais est-elle toujours possible ? Entre activité et sommeil temporaire, n'existe-t-il pas d'autres alternatives pour le patrimoine ?

B.F. : Les méthodes de réutilisation qui ont fait leur preuve sont bien connues : elles passent par l'analyse la plus stricte du donné : le bâti et ses formes, les fonctions anciennes et nouvelles. Si l'identité parfaite entre forme et fonction reste un rêve toujours remis en cause, il revient aux acteurs, au maître d'ouvrage comme au maître d'œuvre, à l'architecte comme au programmiste de trouver le point d'équilibre. Celui-ci de toute façon ne sera ni neutre ni abstrait, mais traduira l'état des mœurs, les rapports actualisés avec la notion de patrimoine, les choix et le goût contemporains. Les entretiens du Patrimoine devraient faire prendre conscience de l'enjeu majeur que recouvre aujourd'hui la réutilisation : l'urgence des situations, la volonté d'honorer l'héritage patrimonial conduisent, plus qu'à une doctrine unique, à l'acceptation de la pluralité des réponses, fussent-elles contradictoires.

LETTRE D'INFORMATION
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
novembre 2003

CONSERVER/UTILISER : LE POINT DE VUE D'UN ÉCONOMISTE

Répondant à une commande de la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) et du département des études et de la prospective (DEP) du ministère de la culture, l'économiste Xavier Greffe s'est penché sur la valorisation économique du patrimoine. Dans l'étude qui vient d'être publiée, il étudie à la fois les services offerts et les modes de gestion utilisés, tout en préconisant des raisonner en termes de « *services patrimoniaux* ».

La valorisation du patrimoine est un objectif important des sociétés contemporaines. Ainsi, le patrimoine se retrouve-il aujourd'hui à la conjonction d'attentes sans doute plus nombreuses que ce ne fut le cas dans le passé, les différents acteurs de la vie sociale lui accordant une multiplicité de valeurs et d'utilités.

Tel est le point de départ de la réflexion menée par Xavier Greffe, professeur d'économie à Paris I dans son dernier ouvrage issu d'une étude commandée par le DEP dans le prolongement de précédents travaux également soutenus par le Département. Chaque fois que le patrimoine contribue au développement artistique, éducatif ou social de nos sociétés, cela implique des mouvements économiques. Loin de les ignorer, il s'agit bien au contraire d'éclairer l'aspect économique de décisions dont la rationalité peut être de toute autre nature.

Le musée des monuments français au Trocadéro à Paris © Franck Fleury

Des services patrimoniaux

Pour analyser cette dimension économique du patrimoine, Xavier Greffe propose de raisonner non pas en termes de monuments, sites, objets, collections... mais en termes de « services patrimoniaux » - artistiques, de connaissance, de loisirs... - qui procurent utilités et satisfactions.

Ces services patrimoniaux sont à concevoir puis à offrir aux utilisateurs intéressés : il y a là le champ d'une véritable ingénierie à la fois patrimoniale et commerciale. Des travaux d'étude antérieurs comme l'observation des politiques de valorisation des différents patrimoines montrent que la palette de ces services est large puisqu'ils vont de la simple ouverture de l'équipement (musée, monument...) à l'animation et à l'organisation de spectacles en passant par les visites guidées, la boutique, l'offre de restauration et d'hébergement…

On voit là que la conservation, qui permet au patrimoine d'avoir un sens et d'être apprécié est clairement un préalable à ses utilisations.

La Manufacture de Sèvres lors des journées du patrimoine 2003 © Franck Fleury

L'État et le patrimoine

Xavier Greffe met ensuite en lumière plusieurs particularités

du patrimoine. Le patrimoine pris dans sa globalité peut être vu comme un véritable « écosystème ». Il repose en effet sur des phénomènes d'interdépendance : notamment entre les comportements de ses multiples acteurs publics ou privés. En particulier, Xavier Greffe met l'accent sur ces inter-relations et modélise les modes de régulation possibles du « système patrimoine ».

Cette réflexion économique est particulièrement importante pour apprécier la situation du système patrimonial aujourd'hui en France. Le système français du patrimoine est en effet fondé sur une organisation scientifique de sa protection dont la qualité est unanimement reconnue. Mais l'État, s'il a su maintenir, voire augmenter son effort budgétaire au profit des monuments et musées, n'a pas vu, depuis vingt ans, l'utilisation effective de son patrimoine venir valider l'importance de ses efforts budgétaires.

A l'heure de la décentralisation, il a beaucoup de mal à relever un certain nombre de défis en termes de développement, de financement et de communication. Cherchant à resituer le système patrimonial français au regard de la modélisation précédente et d'autres systèmes nationaux, Xavier Greffe présente un diagnostic de son évolution.

Une décentralisation qui s'amplifie

Il se livre à l'examen critique d'une situation où l'État s'est concentré sur la valeur d'existence du patrimoine. Sa focalisation sur ce rôle le conduit mécaniquement à manquer d'attention aux usages concrets du patrimoine, à marginaliser les acteurs - en particulier locaux - qui peuvent les porter et à ne pas dégager toutes les ressources financières possibles (chapitre III).

On pourrait dire que l'utilisation du patrimoine est trop faible pour que se développent des dynamiques fortes entre conservation et utilisations.

Il existe néanmoins, selon Xavier Greffe, un certain nombre d'ajustements de l'organisation de la politique du patrimoine qui peuvent être proposés aux différents maillons de la chaîne (protection, financement et conservation) de manière à donner plus de vigueur aux efforts de mise en valeur des propriétaires publics ou privés dans le contexte d'une décentralisation qui s'amplifie (chapitre IV).

Les mesures du plan national pour le patrimoine que Jean-Jacques Aillagon a présenté au conseil des ministres le 17 septembre, s'inscrivent pour une bonne part dans cette perspective (*voir* Lettre d'information *n° 110 d'octobre 2003*)

Pour des gestions performantes

La valorisation économique du patrimoine, sa bonne « utilisation » passe à la fois comme on l'a vu par la définition de services patrimoniaux pertinents mais également par une gestion performante.

Cette valorisation n'est pas pour autant facile au niveau de chaque monument : « l'animation » d'un monument doit être finement adaptée à ses caractéristiques et ne correspond pas à l'ajout d'activités dont l'entassement finit par brouiller l'image du monument.

Quant aux moyens d'une gestion efficace, Xavier Greffe en rappelle les éléments : référence

Le couvent des Recollets devrait abriter le siège de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France © Franck Fleury

à un véritable projet de monument, politique de fixation des prix, rôle du marketing dans la mesure où le visiteur doit être au cœur de l'offre au public. Mais si l'efficacité de l'exploitation d'un monument, de son utilisation, permettent de dégager des ressources au profit de ce monument, ce n'est pas pour autant le gage que ces revenus seront suffisants pour financer la conservation du monument dans tous les sens du terme, de la restauration aux tâches de recherche le concernant.

Efficacité ne rime donc pas forcément avec rentabilité. D'où l'importance de savoir apprécier, au niveau d'un territoire, comment la mise en valeur de son patrimoine contribue à son développement.

C'est l'enjeu de l'approche des études d'impact mais aussi, au-delà, d'une bonne prise en compte de la complexité de l'intégration d'un patrimoine au territoire qui l'entoure.

Xavier Greffe, *La valorisation économique du patrimoine*, collection « Questions de culture » éditée par le ministère de la culture et de la communication, La Documentation française, 2003, 25 euros.